

QUADERNI

La revue de la communication

55.
AUTOMNE
2 0 0 4

L'État et les collectivités locales face aux techno-réseaux

Dominique Boullier

Nico Hirtt

Anne-Aurélien Marchal

Bertrand Morvan

Pierre Musso

André Vitalis

Laurent Vonach

Tiphaine Zetlaoui

ÉDITIONS SAPIENTIA

l'urbanité des réseaux numériques

Dominique
Boullier

*Professeur
Université de Compiègne
Directeur de COSTECH
(Connaissance, Organisations
et Systèmes techniques)*

Les ingénieurs des télécommunications et informaticiens n'ont pas tardé à penser leurs réseaux techniques en termes d'architecture et ce seul emprunt aurait pu nous pousser à faire le rapprochement avec la ville. Mais depuis quelques années, pour penser Internet, c'est même un urbanisme informationnel qui est sollicité, sans que l'on sache toujours quelles sont les entités ainsi manipulées et mises en forme. C'est au moins reconnaître un changement d'échelle pour penser les phénomènes de mises en réseau de nos systèmes d'information ainsi qu'un changement de point de vue puisque le réseau des réseaux est devenu en tant que tel un espace de vie pertinent mais pourtant difficile à penser (sans parler de le manager ou de le gouverner).

Nous avons déjà posé les bases d'une mise en relation systématique de l'urbanisme et des technologies d'information en parlant d'"urbanité numérique"¹. Nous insistions avant tout sur la prolifération des processeurs pour montrer à quel point le réseau à venir serait présent, non plus sur nos seuls ordinateurs ou téléphones mais dans les matériaux, dans les corps et dans tous les objets de la vie quotidienne et de la vie urbaine. Nous voudrions ici nous limiter à la question de l'urbanisme du réseau lui-même, en reprenant les concepts proposés par Henri Lefebvre pour caractériser la ville², la centralité et l'accessibilité. La description comparée, sans nul doute de façon trop sommaire, de ces propriétés de la ville et du réseau, permet de mettre en évidence la pluralité des politiques d'urbanisme possibles dans les deux mondes et de ne céder en rien à la tendance habituelle du fatalisme technologique (fasciné ou critique).

Centralité et sens

L'enjeu de la forme urbaine, dans sa matérialité même, dans le cadre bâti et dans le traitement de l'espace, ne se résume jamais à un zoning fonctionnel, malgré toutes les tentatives effectuées en ce sens lors de l'urbanisation massive des années 60 en Europe. La ville européenne, en particulier, a su maintenir sa dimension urbaine grâce à l'affirmation constante de la fonction de centralité, de la ville par rapport au territoire environnant, aussi bien que du centre par rapport aux autres quartiers de la ville. C'est bien un enjeu de représentation du pouvoir chargé de porter l'être ensemble qui se manifeste dans cette attraction particulière du centre. La visibilité des monuments et des espaces du pouvoir ou de la délibération collective fait repère et doit se marquer dans le paysage urbain comme dans l'accès offert par la voirie. Sa fonction dogmatique (Legendre³) se lit dans le couplage dans le même espace des dispositifs de formatage des sujets (ex : l'état civil et autres formes de recensement ou d'identification) avec l'accrochage à un cosmos ou à une transcendance (pyramides, cathédrales, voire même école de la République parfois). La configuration matérielle du centre renvoie ainsi à toutes les dimensions qui vont constituer le cadre collectif, ce qui peut donner des formes historiquement variables (et qui se juxtaposent, qui plus est).

De la même façon, le réseau (Internet) est actuellement en proie à une quête de centralité qui n'est pas seulement affaire fonctionnelle ou commerciale. Cette recherche du sens portée par toute centralité change profondément avec le réseau car elle se fait aujourd'hui sur une échelle

spatiale qui n'a plus rien à voir avec la diffusion de la foi catholique ou islamique par exemple : aussi étendues étaient les influences catholique ou islamique, elles s'appuyaient sur un cheminement par contagion de proximité, par des relais de proche en proche, accélérés par les découvertes et les invasions. Bref, par des médiateurs, par des traducteurs, et cela dans la durée. Aujourd'hui, les points de contact sont créés par le réseau directement, apparemment sans intermédiation, de façon immédiate. La création de la confiance, et donc de la foi ou du sens, n'est plus mise à l'épreuve par ces mêmes contacts.

L'abondance d'information pourrait cependant sembler garantir que dans ce magma, on trouvera bien un référent qui tienne le coup. Or, le constat quotidien que nous faisons, c'est qu'il n'y a pas d'équivalence directe entre information et sens, ou plutôt entre donnée et sens. Il faut disposer de cadres plus larges, plus ancrés dans des traditions pour pouvoir convertir des données en sens, dans la vie ordinaire comme dans la vie spirituelle. Les réseaux, de ce point de vue, ne font dans un premier temps qu'accentuer la désorientation du sens et non la réduire. Comment donner sens à l'espace réseau lui-même, de façon à donner sens aux données qui s'y trouvent ? Comment permettre la vie commune sur le réseau, sans tomber dans le magma, où tout est tout et son contraire ?

Des portails marchands pour toute centralité numérique ?

Dans toute ville, des bâtiments sont porteurs de la centralité, voire de vrais monuments. Tout et n'importe quoi ne peut prétendre pas à la centra-

lité : un commissariat ou une banque ou certains centres commerciaux périphériques. En observant ce que nous élirons au titre de monuments "représentatifs", qui manifestent la représentation de notre être-ensemble, nous pourrions dire quelles références nous privilégions.

Le cadre bâti, avec son caractère durable, tangible et visible, garde une longueur d'avance : nous ne savons pas en effet comment organiser la centralité dans un univers numérique. Sans doute, la solution de cette question pourrait rendre obsolètes à terme les réalisations bâties : en fait, il n'y aura pas substitution mais complémentarité. N'oublions pas que nous avons appelé un moment le journal télévisé de 20 heures, "la messe du 20 heures", et que cela soulignait à juste titre, l'effet de centralité d'un événement médiatique purement "virtuel" et sans traduction spatiale, si ce n'est le regroupement des spectateurs dans leurs domiciles respectifs (ce qui n'est pas rien !). La sortie de la dernière version de Windows peut aussi constituer une forme de centralité pour d'autres univers (et s'étendre de plus en plus). Néanmoins, cela ne constitue pas un sens durable, partagé, reliant les êtres au-delà d'eux-mêmes, malgré l'enrobage visionnaire de Big Bill. La tentative de tous les acteurs dominants de l'Internet de se constituer en portails devient du coup plus compréhensible jusque dans sa métaphore architecturale. À défaut d'être un centre (comment un portail pourrait-il l'être ?), il faut être un filtre, ou plutôt un octroi, percevant les taxes de l'accès au cyberspace.

Cette métaphore du portail dit assez bien comment cet espace est colonisé par un modèle marchand, qui n'a même pas encore sa foire ou sa place de

marché digne des "bourgs" de la fin du Moyen Âge, malgré le succès remarquable des sites d'enchères. Toute la question est de savoir si les nouveaux bourgeois de ces cités numériques seront capables d'élever l'équivalent des beffrois et de faire naître une forme de citoyenneté, comme leurs ancêtres. Si la centralité suppose, dans le cyberspace comme dans l'espace urbain, une certaine visibilité, elle ne s'y réduit pas. On le voit, lorsque le seul principe marchand gouverne, c'est un portail-filtre-octroi que l'on crée et non un monument qui renvoie à un au-delà de l'être-ensemble.

Au-delà des portails, qui sont la dimension visible donnée à la stratégie de quelques acteurs, il est aussi possible de prendre en compte la topographie spontanée de l'Internet, tout au moins dans sa dimension Web dans un premier temps. On sait ainsi repérer désormais les agrégats selon la théorie de Kleinberg⁴, les représenter visuellement⁵ et fournir sur cette base une aide à l'orientation dans cet univers. Les centres qui apparaissent alors sont des "hubs" (qui redistribuent l'information vers d'autres, et la métaphore, celle de l'aviation civile, dit bien sa dimension navigationnelle et fonctionnelle) mais aussi des "autorités", celles vers qui pointent les autres sites systématiquement sur certains domaines (et le terme nous connecte d'emblée à la question des auteurs). Loin de constituer des centralités absolues ou régionales du point de vue des langues ou des états nations, ces autorités portent la référence de territoires de savoirs, qui sont parfois associés directement à de véritables communautés, mais ce n'est pas toujours le cas. Il convient d'être prudent dans ces concepts car la tendance des développeurs

toute centralité

sont porteurs de monuments. Tout et pas à la centra-

informatiques à exploiter tout immédiatement en métaphore, les conduit à désigner sous le nom de communautés des formes d'attachement fort diverses.

En exploitant un modèle de boussole que nous avons par ailleurs développé en mobilisant les concepts d'attachement (Latour⁶) et d'incertitude, nous pouvons proposer quatre types de centralité générées sur Internet selon les choix politiques et techniques adoptés.

1. Ces autorités peuvent prétendre instituer une centralité par référence et rattachement aux mondes non numériques où ils ont déjà une place reconnue : leur réputation, car c'est de cela dont il s'agit, peut être transposée sur le Web, en reproduisant finalement les schémas traditionnels, plus ou moins appuyés sur des communautés.

2. D'autres peuvent prétendre créer sur le Web un nouveau type d'autorité en se servant en réalité de leur fonction technique d'orientation (les moteurs de recherche) ou de leur puissance commerciale nouvelle créée pour l'occasion (les portails).

3. Mais certains peuvent aussi prétendre se passer de toute centralité, comme cela se dit le plus souvent chez les internautes militants, pour un Internet "libertaire" en fait : la disparition même de l'architecture client-serveur dans le peer-to-peer, où les machines de chacun peuvent servir de ressources à tous les autres, montre bien la puissance de cet élan auto-organisateur sur Internet (car plus de 60 % du trafic d'Internet porte désormais sur de la musique ou de la vidéo diffusée à travers les réseaux peer-to-peer).

4. Une autre voie est possible et commence à être explorée : on peut en effet prendre en compte le fait que la centralité sur internet ne peut se contenter de reproduire les autorités existantes et qu'elle ne se réduit pas à des dimensions fonctionnelles d'orientation, tout en considérant qu'il est impossible de ne pas proposer des repères collectifs. J'ai proposé d'abord sous le terme "d'indexation subjective" (in *L'urbanité numérique*, 1999) et plus classiquement désormais sous le terme de "navigation sociale"⁷, de mettre à profit la capacité des acteurs à faire émerger des ressources et des repères communs (comme dans le peer to peer) tout en veillant à capitaliser ces émergences, à en expliciter le sens et à constituer ainsi des autorités. Elles ne sont plus issues seulement des mondes traditionnels ni des mondes marchands ou fonctionnels, mais générés par la pertinence de leur arpentage du Web pour certaines communautés. L'équipement technique, l'architecture des applications et des services de cette quatrième posture peuvent constituer un urbanisme qui prend en compte la co-production d'un "espace public" au sens habermassien mais aussi au sens des urbanistes, générateur de centralité, ce qui n'est certes pas la duplication des principes de centralité urbains mais qui favorise leur émergence et à terme leur stabilisation.

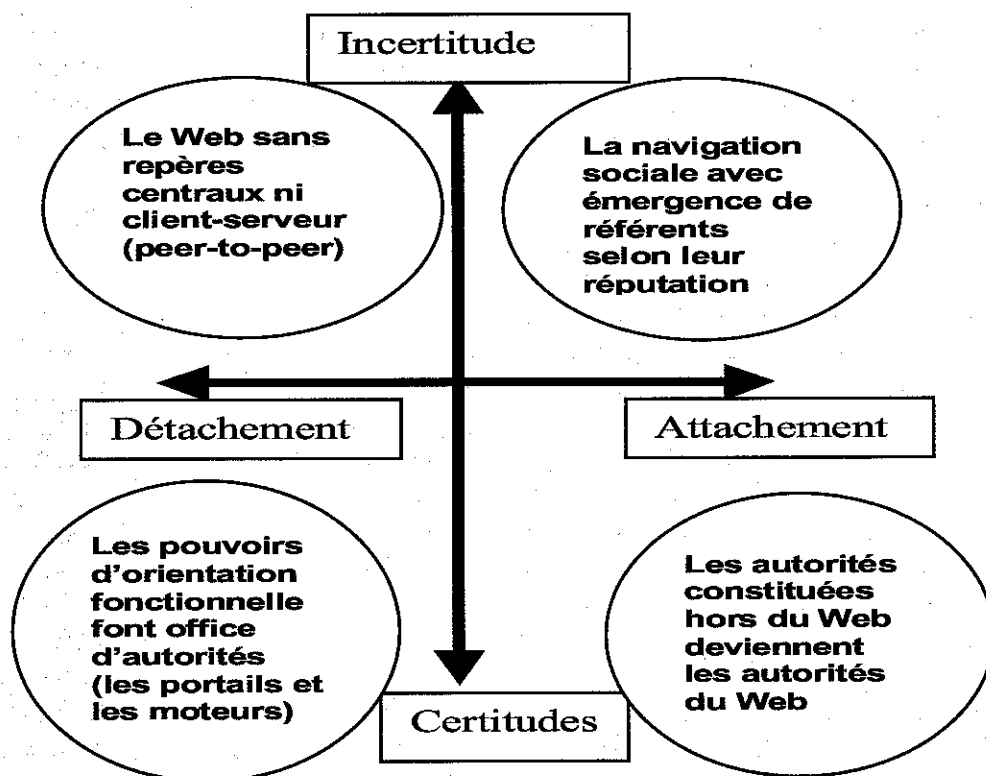
Nommer la ville et nommer le réseau

Les portails ne sont pas une figure urbaine inconnue, comme je le rappelais pour les octrois : les portes ont toujours été chargées de sens pour une ville. Aujourd'hui, la dénomination de "portes" est reprise pour orienter l'automobiliste sur les rocade qui entourent nos villes et qui

le et commence à être
prendre en compte le
internet ne peut se
s autorités existantes
s à des dimensions
n, tout en considérant
e pas proposer des
posé d'abord sous le
ative" (in *L'urbanité*
ssiquement désormais
a sociale"⁷, de mettre
rs à faire émerger des
mmuns (comme dans
lant à capitaliser ces
le sens et à constituer
ne sont plus issues
raditionnels ni des
ionnels, mais générés
centage du Web pour
quipement technique,
ns et des services de
uvent constituer un
apte la co-production
s habermassien mais
stes, générateur de
es pas la duplication
é urbains mais qui
e et à terme leur

le réseau

une figure urbaine
mais pour les octrois :
chargées de sens pour
la dénomination de
enter l'automobiliste
nt nos villes et qui



constituent ainsi une forme urbaine forte, porteuse d'un héritage. Il est d'ailleurs étonnant de voir que les dénominations de ces portes sont laissées aux soins des DDE, des ingénieurs de l'équipement, parmi lesquels les spécialistes de la cognition pour l'orientation, de l'histoire ou du symbolique en général doivent quand même être rares. Les élus entérinent quasiment les choix des techniciens. Or, c'est tout l'univers dans lequel s'inscrit une ville qui est ainsi dénommé. J'ai déjà montré, dans des travaux⁸ sur la terminologie des noms de rues et de stations de métro ou de bus, comment ce choix constituait un enjeu politique majeur. La désorientation ne touche pas que le monde virtuel, elle est présente dans la façon de

"parler la ville", et, à travers les mots, de faire lien avec d'autres.

Sur le réseau, il n'est pas du tout anodin que l'un des débats majeurs de la période soit celui du nommage, des noms de domaine comme on dit, et des autorités qui peuvent être habilitées à les octroyer. Les États nations et les entités commerciales ont constitués les premiers noms de domaine mais aujourd'hui, c'est toute une topographie symbolique qui est en jeu pour dire quels sont les principes qui organisent certains espaces, de façon à connaître la différence a priori entre un .org et un .com ou un .gouv. Chaque domaine et chaque portail devrait alors faire

référence d'emblée et de façon explicite à des "principes supérieurs communs" spécifiques. Un portail commercial peut s'afficher comme tel et se différencier immédiatement d'un portail des services publics qui doit garder sa spécificité. Un domaine, voire un portail des savoirs, des cultures, de la création artistique, de l'information, de la coopération, de la citoyenneté, etc. pourraient voir le jour. Il ne s'agit pas de cloisonner à nouveau ce qui peut circuler d'un monde à l'autre et de croire que l'on peut "purifier" ces mondes, ce qui ne tient jamais. En revanche, l'entrée choisie peut être gérée par des médiateurs spécifiques, qui ordonnent alors l'univers des données selon leurs principes et qui ne sont pas dépendants des autres. C'est alors un paysage nouveau et plus lisible qui serait offert dans cet océan de données à travers une toponymie porteuse de sens : la structuration n'est plus technique (par la navigation ou les moteurs de recherche), elle n'est plus marchande (le plus attractif dans ses offres ou le plus fréquenté), elle repose sur des principes supérieurs qui dépassent le réseau et ses acteurs et auxquels ils acceptent, eux aussi, de se rattacher.

Norme et accessibilité

La centralité et l'accessibilité sont les deux vertus classiques de la ville : je les rapporte ici à deux montages socio-politiques pour faire tenir les sociétés, celui du sens et celui de la norme, les deux se combinant d'ailleurs dans le dogme, qu'a si bien étudié P. Legendre. L'accessibilité offerte par la ville provoque des situations de cohabitation, des événements, des rencontres, des attrait, des peurs, tous difficiles à réguler. Le régime de normalisation adopté par les sociétés va de pair avec le régime d'accessibilité mis en place maté-

riellement dans les villes. Qu'en est-il à l'époque du numérique ? Comment évoluent les capacités d'autorégulation de nos sociétés et que viendront y ajouter les techniques du processeur ?

L'exercice de la liberté et les incivilités

Les religions ont lié leur sort à une forme d'ordre moral et à une société hiérarchisée immuable qui précisément s'est mise à bouger et dont les principes se sont écroulés. On peut considérer, comme le fait J. Gagnepain¹⁰, que c'est en raison de leur incapacité à éduquer leurs fidèles à l'autogouvernement, à la direction de soi, en privilégiant l'obéissance aveugle à des codes moraux impraticables, que les églises ont provoqué ce qu'elles dénoncent elles-mêmes comme les effets pervers de la "libération des mœurs". Lorsque ni l'école ni l'église n'apprennent à juger, à décider, à s'autocontrôler, bref à être libres, on ne peut s'étonner des dérives, sous forme de toxicomanie par exemple.

La quête de la liberté morale, entendue comme non-captivité à ses pulsions, est un élément déterminant du "vivre ensemble" urbain. Les enjeux de sécurité et de civilité sont devenus des thèmes constants de débat politique. Les élus comme les citoyens ressentent une réelle impuissance face à la montée de ces "incivilités", de cette double absence d'intégration des règles élémentaires et d'autocontrôle, qui sont deux problèmes différents et trop souvent confondus.

Le contrôle par processeur et les modèles sécuritaires

Or, voici que de nouvelles technologies

Qu'en est-il à l'époque
t évoluent les capacités
ociétés et que viendront
du processeur ?

t les incivilités

ort à une forme d'ordre
archisée immuable qui
à bouger et dont les
s. On peut considérer,
n¹⁰, que c'est en raison
uquer leurs fidèles à
a direction de soi, en
aveugle à des codes
que les églises ont
noncent elles-mêmes
de la "libération des
l'école ni l'église
sider, à s'autocontrôler,
t s'étonner des dérives,
e par exemple.

rale, entendue comme
ions, est un élément
semble" urbain. Les
vilité sont devenus des
at politique. Les élus
essentent une réelle
tée de ces "incivilités",
l'intégration des règles
ntrôle, qui sont deux
pp souvent confondus.

seur et les modèles

velles technologies

s'intègrent de plus en plus facilement au corps
sous forme de puces. N'est-ce pas une occasion
de plus pour agir techniquement sur des
comportements que l'on ne peut plus réguler
éthiquement ? Déjà, des bracelets électroniques
inamovibles permettent de maintenir des
prisonniers chez eux (ou ailleurs) en les empêchant
de se déplacer. En ville, il semble que la
cohabitation devienne difficile entre des
populations hétérogènes. Les solutions de la
simple intégration républicaine comme celle du
communautarisme qui déboucherait sur le ghetto
n'ont fait ni l'une ni l'autre la preuve de leurs
capacités à générer la paix sociale. Du coup, les
arsenaux sécuritaires se renforcent, certains
secteurs sont décrétés zones d'exclusion :
exclusion des pauvres et des passants dans les
résidences protégées comme des bastions,
exclusion de la police ou des représentants de
l'autorité dans d'autres cités, comme je l'ai vécu
à Los Angeles, en étudiant les Guardian Angels¹¹
(groupes de jeunes, non-armés, bénévoles,
entraînés, qui patrouillent dans toutes les villes
américaines la nuit pour rassurer la population).

Mais la question est tout autant posée pour les
réseaux. Jusqu'ici les mérites de l'autogouverne-
ment n'ont cessé d'être vantés sur Internet.
Les décisions se faisaient soit par le marché
(étrangement devenu l'empire de la gratuité), soit
par cooptation : les normes arrivent après, comme
dans le cas d'IP (Internet Protocol), standard de
fait avant d'être normalisé. C'est la règle de tout
univers naissant. Mais l'idéologie de la connexion
de tous avec tous qui s'est répandue à travers ce
modèle, ne peut survivre à la sortie du réseau
hors des laboratoires où il était né, dans ce milieu
scientifique, qui possédait, lui, des référents

communs pour se réguler. La question n'est pas
seulement celle d'Internet. Elle est celle posée à
toute gestion supposée "purement technique"
d'un support, d'un espace : à rester dans des
schémas de gestion technique, on perd pied, car
on ne donne pas le sens de ce qui s'y passe. En
feignant d'appliquer cette devise de Thélème,
"fais ce que voudras", on laisse ces espaces,
supposés purement fonctionnels, dans le non-
droit, et donc sous l'empire de la loi du plus fort.

Depuis 5 ans, la préoccupation de contrôle des
accès est devenue centrale et l'on craint même
parfois que la faiblesse du réseau ne provoque
son effondrement. L'effet réseau a ceci de puissant
que la contagion se fait immédiatement à une
échelle mondiale et que les logiques territoriales
que l'on pouvait observer dans l'urbain ne
fonctionnent plus. Les hackers qui mènent des
attaques contre certains sites ou qui lancent des
virus exploitent tout le réseau et toutes les
machines disponibles, au point qu'on peut
difficilement retrouver leur trace. Les SPAM
envahissant les boîtes aux lettres et les messages
indésirables exploitant une adresse récupérée sur
le Web, finissent par constituer la majorité du trafic
mail. La sécurité peut alors donner lieu à des
politiques fort différentes. Les débuts de l'Internet
ont vu se développer un discours sur la
netiquette qui visait à policer par la norme et
l'autosurveillance les comportements de chacun.
Mais devant l'ampleur de l'extension des usages
et la prolifération des intentions malveillantes, des
politiques sécuritaires classiques se sont
développées. Certaines d'entre elles, de façon
significative, aboutissent à délimiter des territoires
coupés du reste du réseau pour de nombreuses
fonctions : les pare-feux (firewalls) sont parfois

très puissants et font figure de fortifications, sans que les acteurs soient associés, voire même informés des principes appliqués.

La définition d'une politique de sécurité explicite fait pourtant partie des exigences de toute sécurisation des réseaux. Les autorités de certification qui vont délivrer les clés publiques et les certificats sont là encore détentrices d'un pouvoir non négligeable mais, comme nous l'avons montré ailleurs¹², cela suppose encore de pouvoir prétendre assumer la dimension institutionnelle de cette fonction, qui doit générer de la confiance de façon contagieuse. Or les organismes qui se définissent comme marchands (cf. Verisign) ou comme purement techniques, sont incapables de jouer ce rôle de garant ultime, certes fictif mais essentiel pour la confiance, et qui n'est en fait attribué actuellement qu'à chaque État.

Ce qui oblige à revenir sur la question de la centralité mais sous une autre forme, celle de la gouvernance, et de la capacité d'une institution à contrôler l'accessibilité d'un espace pour le rendre vivable. Le cadre des États nations reste actuellement le seul producteur de droit en dernière instance dans le domaine des réseaux, même si des organismes de concertation gérant Internet coordonnent leurs actions. Les dispositifs de régulation sont de plus soumis à rude épreuve lorsque l'instabilité créée par l'innovation rend rapidement obsolète tous les équilibres patiemment trouvés. Lawrence Lessig¹³ montre comment le changement d'une architecture technique contraint à modifier les autres composantes de toute régulation que sont le marché, la règle ou la norme. Actuellement, ce sont les changements techniques et notamment

les innovations techniques imprévues (cf. P2P) qui déstabilisent toute possibilité de régulation durable par l'un ou l'autre de ces moyens. En cela, l'espace du réseau reste singulièrement plus difficile à réguler que l'espace urbain qui possède une forme de durée et de lenteur d'évolution favorable à des mesures à long terme et aussi à la socialisation collective par la norme.

Les tentatives de fermeture du réseau à travers des intranet, des pare-feux, des communautés fermées, etc. sont compréhensibles pour survivre dans cet univers instable et menaçant. Pour autant, elles ne fournissent aucun principe d'urbanité, c'est-à-dire de vie commune, si ce n'est celui des communautés qui tendent alors à devenir des ghettos. Or, comme pour la ville, chacun sait que la valeur propre du réseau réside dans cette interconnexion incertaine, cosmopolite. Une politique de l'espace public comportant une police mais aussi une politesse, n'a toujours pas trouvé son équivalent sur le réseau.

Ville et réseau de la rencontre ou du sexe ?

C'est ainsi que les réseaux ont ouvert des espaces et des opportunités de rencontre qui obtiennent un succès considérable, en démultipliant ce que la ville offre, et ses problèmes aussi !

La question de l'accessibilité fait appel à la norme car la ville suscite les rencontres. Ces rencontres provoquent des craintes et des réflexes sécuritaires, je viens de le rappeler. Mais elles suscitent aussi des désirs. Une ville, c'est aussi un montage désirant, aurait dit Guattari¹⁴, un dispositif où circulent des attentes, provoquées par la configuration même de l'espace urbain.

imprévues (cf. P2P)
bilité de régulation
de ces moyens. En
singulièrement plus
e urbain qui possède
lenteur d'évolution
g terme et aussi à la
norme.

du réseau à travers
des communautés
sibles pour survivre
et menaçant. Pour
nt aucun principe
commune, si ce n'est
ui tendent alors à
omme pour la ville,
pre du réseau réside
ertaine, cosmopolite.
olic comportant une
se, n'a toujours pas
réseau.

re ou du sexe ?

t ouvert des espaces
ntre qui obtiennent
émultipliant ce que
s aussi !

fait appel à la norme
tres. Ces rencontres
des réflexes sécu-
Mais elles suscitent
est aussi un montage
14, un dispositif où
provoquées par la
ace urbain.

De la mixité aux marchés de la rencontre

Un phénomène souvent négligé a transformé radicalement les formes de vie, urbaines d'abord, puis toute la société : la mixité, c'est-à-dire l'obligation de vivre au quotidien en présence permanente de personnes de l'autre sexe (ou "genre"). La vie politique française en a subi la marque seulement récemment (le vote des femmes) mais continue à y résister, comme le montre la nécessité d'en passer par une loi de parité pour faire bouger la situation. Cette mutation culturelle plutôt silencieuse, à l'exception du féminisme, voit s'écrouler les repères hiérarchiques et cloisonnés qui réglaient la vie entre sexes, mais aussi entre générations d'ailleurs (d'où les problèmes éducatifs considérables). Cette vie commune avec le "genre" (terme plus juste que le sexe) qui n'est pas le sien, engendre douleurs, ruptures et désorientations, car rappelons-le, dans la famille même, la séparation des univers sociaux des hommes et des femmes était la règle. Paradoxalement, cette mixité est aussi une opportunité pour mettre à échéance des passions, pour éviter les identifications abusives aux groupes unisexes, que l'on peut repérer à l'armée, en politique ou chez les chasseurs¹⁵. Cette perturbation provoquée par la mixité est à prendre en considération pour comprendre l'explosion des marchés de la rencontre. Les clubs de rencontre, les clubs pour célibataires, les petites annonces comme les agences matrimoniales plus traditionnelles, sont tous des indicateurs de cette nécessaire médiation pour mettre les personnes en relation lorsque les médiations traditionnelles n'existent plus.

Les technologies de la connexion permanente et la possibilité de préparer ces rencontres de façon

virtuelle ne peuvent que renforcer leur intérêt : il ne faut pas cependant oublier que la plupart des "visus", comme je les ai étudiés chez les cibistes en CB et sur les messageries roses¹⁶, sont particulièrement décevants. L'important reste cependant de maintenir cet espoir, ce possible, malgré (ou à cause de) l'absence de codes ou de canaux pour gérer les relations entre sexes. Dans tous les cas, l'incitation provoquée par ces réseaux ou ces dispositifs techniques ne saurait se passer de lieux de rencontre physique. Un appareil japonais "bipe" lorsqu'une personne prête à la rencontre passe auprès de celui qui le porte, ce qui élargit encore les opportunités. Mais cela suppose toujours de partager un espace vécu.

Les esprits prudes sont souvent scandalisés par ce qui se passe lors des premiers usages des nouvelles technologies de communication. Le téléphone, dès le départ, a suscité un imaginaire érotique, de rencontres à distance¹⁷. C'était aussi le cas de la carte postale qui fut, dès sa naissance, un support "coquin". Les messageries roses sur le Minitel, les magnétoscopes utilisés pour louer des cassettes pornographiques et même les films du samedi soir sur Canal + et sur certaines chaînes satellites sont tous des indices de cet effet d'attraction érotique de tout nouveau support de communication. Tout se passe comme si un véritable appel d'air se faisait sur ces nouveaux médias, profitant de la réglementation encore flottante et cherchant à tester les limites de ces supports.

Conclusion

L'enjeu est alors de retrouver des formes de désignation et de régulation de la mixité pour

permettre la "rencontre", en tant que confrontation à l'altérité, à l'autre irréductible et recherché, "tugkanon", comme la nomme Oury¹⁸, autre figure de l'imprévu. La mixité n'est ici qu'un point manifeste du partage d'espace commun entre altérités, question toujours soulevée dans la constitution de tout espace public. Les technologies de communication promettent de faciliter cette "rencontre" alors qu'elles ne peuvent proposer que du "contact" technique : lorsqu'on admettra la différence entre les deux, on conviendra qu'il faut créer les conditions institutionnelles et normatives pour que cette rencontre soit possible et que les dispositifs techniques, urbains ou virtuels, ne seront vivables qu'à ces conditions. Les réseaux ne deviennent producteurs qu'à la condition de prendre en charge cette subjectivation, dans leur objet de transaction comme dans leurs architectures. C'est dans ce couplage que pourront émerger les formats de centralité et d'accessibilité qui réinventeront l'urbanité dans sa forme numérique.

N · O · T · E · S

1. Dominique Boullier, *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 1999.
2. Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
3. Pierre Legendre, *L'amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 1974. Pierre Legendre, *L'empire de la vérité. Introduction aux espaces dogmatiques industriels*, Paris, Fayard, 1983.
4. J. Kleinberg, D. Gibson, P. Raghavan, "Inferring Web Communities From Link Topology", in *Proc. of the 9th ACM Conference on Hypertext and Hypermedia (HYPER-98)*, pp. 225-234, New York, 1998.
5. F. Ghitalla, "L'Âge des Cartes Électroniques : outils graphiques de navigation sur le web", in *Communication et Langages* n°131, Armand Colin, Paris, 2002. Franck Ghitalla, Eustache Diemert, Camille Maussang, Fabien Pfaender, *TARENT: an Experimental Tool for Extracting and Exploring Web Aggregates*, Damas, 2004.
6. Bruno Latour, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1996. Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.
7. A. Dieberger, P. Dourish, K. Höök, P. Resnick, and A. Wexelblat, "Social Navigation. Techniques for Building More Usable Systems", in *Interactions*, vol. VII, n°6, pp. 36-45, 2000. Franck Ghitalla, Dominique Boullier, Pergia Gkouskou, Laurence Le Douarin et Aurélie Neau, *L'outre-lecture. Manipuler, (s') approprier, interpréter le Web*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, 2003.
8. Dominique Boullier et Jean-Luc SECHET, *L'interlocution dans le transport urbain. Terminologie et relation de service*, Rennes, Euristic Média, 1992.

ité numérique. Essai
s, L'Harmattan, 1999.
lle, Paris, Anthropos,
t censeur. Essai sur
ons du Seuil, 1974.
vérité. Introduction
riels, Paris, Fayard,
avan, "Inferring Web
gy", in *Proc. of the
ext and Hypermedia*
York, 1998.
électroniques : outils
", in *Communication*
s, Paris, 2002. Franck
lle Maussang, Fabien
al Tool for Extracting
Damas, 2004.
sur le culte moderne
êcheurs de penser en
iques de la nature.
en démocratie, Paris,
56k, P. Resnick, and
on. Techniques for
in *Interactions*, vol.
Ghitalla, Dominique
ence Le Douarin et
e. *Manipuler, (s')*
Paris : Bibliothèque
ompidou, 2003.
an-Luc SECHET,
rbain. *Terminologie*
uristic Média, 1992

(Plan Urbain).

9. Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard (NRF), 1991.
10. Jean Gagnepain, "Leçons d'introduction à la théorie de la médiation", in *Anthropo-logiques* n° 5, Coll. BCILL, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994.
11. Dominique Boullier, "Les Guardian Angels aux États-Unis", in *Annales de la Recherche Urbaine*, Juillet 1986, n° 31, pp. 125-136.
12. Dominique Boullier, Pascal Jollivet et Frédéric Audren, "La sécurité ou comment s'en désintéresser", in *Les Cahiers du Numérique*, 2004, à paraître.
13. Lawrence Lessig, *Code and Other Laws in Cyberspace*, New-York, Basic Books, 1999.
14. Félix Guattari, *Révolution moléculaire*, Paris, 10/18, 1980.
15. J'ai introduit cet argument dans une tribune de *Libération*, "Chasse, mâle et tradition", 23 Juillet 1999.
16. Dominique Boullier, "Archéologie des messageries", in *Réseaux*, n° 38, 1989. Dominique Boullier, "Cohabiter en Zup et sur la CB", in *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 34, Juin-Juillet 1987, pp 65-72.
17. Catherine Bertho, *Télégraphes et téléphones. De Valmy au microprocesseur*, Paris, Librairie Générale Française, 1981.
18. Jean Oury, *Il, donc*, Paris, 10/18, 1978.